

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Communes de Saint-Julien d'Intres, Rochepaule, Saint-Agrève, Désaignes
RD 101A, RD 214, RD 533 : Restrictions de circulation du lundi 11 mai au mardi 30 juin 2026**

5 mai 2026

Le Département de l'Ardèche va réaliser des travaux de réhabilitation de parapets sur :

- route départementale 101A, du Pont de l'Eyrieux au chemin du Chambonnet Bas, commune de Saint-Julien d'Intres,
- route départementale 214 de l'entrée d'agglomération au croisement de la route départementale 314, commune de Rochepaule,
- route départementale 533 du lieu-dit « Les Chalayes » au lieu-dit « L'Hermet », communes de Saint-Agrève et Désaignes.

L'organisation du chantier nécessite de gérer la circulation sous alternat de circulation réglé par feux de chantier ou par pilotage manuel.

Pour votre sécurité, celle des riverains et des personnes qui travaillent sur le chantier, merci de faire preuve de vigilance et de respecter la réglementation de circulation mise en place.

Merci de votre compréhension.